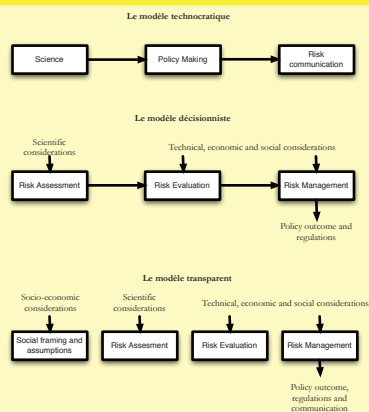
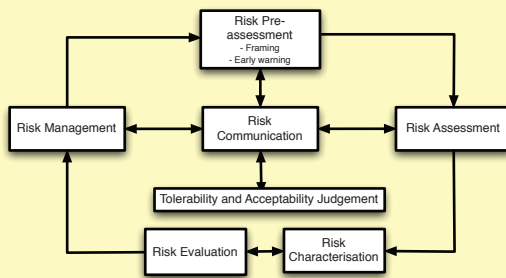


Trois modèles d'analyse des risques (Millstone, 2004)



Risk Governance Framework (Renn, 2008)



La **communication** est un concept central dans l'évaluation des politiques publiques (Muller, 2005), qui considère la politique comme le résultat d'interactions entre un nombre important d'acteurs, chacun apportant ses propres vues du monde et approches de l'action. Le but de ces politiques est de définir des modes d'action et de représentation de la réalité qui guideront les choix et actions mises en place pour résoudre des problèmes communs et connus. Muller (2005) appelle cette construction sociale « **référentiel sectoriel d'action publique** ». Le référentiel résulte d'une co-construction d'outils de politique publique, qui ont le potentiel de gagner le support de chaque autre acteur. Ce référentiel, une fois appliqué à la gouvernance des risques, pose les fondations pour un **référentiel de la sécurité** (Brunet, 2007), résultat des structures et activités de communications, elles-mêmes le canal des valeurs, normes, images et des logiques qui contribuent à la structuration de la perception individuelle et sociale du risque.

Au sein du modèle de Renn, la communication devient l'élément **central** de chaque étape du processus d'analyse des risques. Ce processus offre un **apprentissage mutuel et itératif**, marquant la différence avec la simple information, unilatérale par nature, et la communication, qui permet des boucles d'enrichissement, ouvrant la possibilité aux parties prenantes (scientifiques, décideurs politiques, acteurs socio-économiques) de créer un référentiel partagé par tous les acteurs du processus.

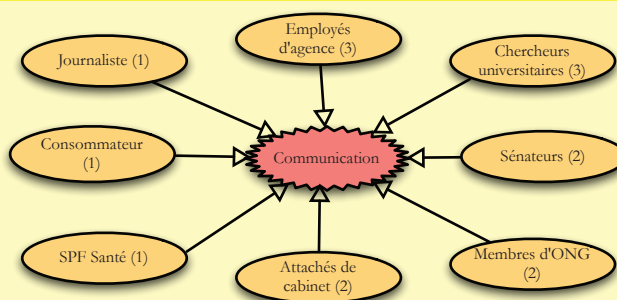
Le bisphénol A (BPA)

Il s'agit d'une substance chimique utilisée dans la composition de certaines matières plastiques : polycarbonate (65% des usages) et polyépoxy (30% des usages).

Quelques usages alimentaires...

- Biberons
- Récipients plastiques pour micro-ondes
- Certaines bouteilles d'eau réutilisables – gourdes
- Revêtement des boîtes de conserve et des canettes
- Plastiques identifiés par le numéro de recyclage n°7 (PC), et dans une moindre mesure n°3 (PVC) et n°6 (Polystyrène)
- Films étirables en PVC

Vision des acteurs



Communication des agences

- La politique de l'EFSA
- Le rôle de l'AFSCA : contrôle
- Pour les scientifiques rencontrés : on se limite au domaine alimentaire
- Pour le SPF Santé publique : besoin d'une base scientifique solide/d'une crise

Communication du politique

- « Il faut une égalité de moyens »
- Le rôle des producteurs dans la publicité *vs* le rôle de l'État dans la communication santé
- Communiquer sur le mode de vie
- Comment tenir compte des plaintes de l'électeur en restant dans une démarche scientifique ?

Communication scientifique

- Les controverses
- La définition du problème : concepts scientifiques et cartographie du risque
- « La vérité scientifique est ce que nous savons et ce que nous ne savons pas encore »
- Les mandarins

Le marché

- Internet : détention des noms de domaine par les fabricants de plastique
- Les *ghost writers*
- Les processus de co-législation
- La politique européenne de marché
- La logique commerciale
- Le cycle de l'information

La perception des risques et les médias

- Toucher les médias permet de toucher le politique
- Comment communiquer la vérité scientifique ?
- Une alerte sociologique
- Les « écolobos »
- Internet : « L'effet Doctissimo »
- Une mauvaise perception entraîne une mauvaise gestion
- Une faible perception empêche toute communication

Pour mettre à l'agenda...

1. Une crise
2. La pression des ONGs
3. Un risque « très imagé »
4. La pression d'une personne charismatique
5. Les questions qui s'imposent dans le débat public petit à petit

Les controverses

Contestabilité des normes de l'EFSA

- La dose journalière admise (DJA) repose sur deux études issues du même laboratoire travaillant pour l'industrie chimique (RTI International).
- Ne retient que les études de type Good Laboratory Practices (GLP) : outdated (1978) et non conçu pour mettre en évidence l'impact des perturbateurs endocriniens
- Distinction entre études pour la réglementation et études pour la recherche
- Souche du rat CD-SD inadéquate (facteur d'incertitude) - Souris CD-1 (GLP) (facteur d'incertitude)

- **Chapel Hill Consensus Paper (2007)** : workshop sponsorisé par le National Institute of Environmental Health Sciences en novembre 2006.

L'évaluation du risque relatif au bisphénol A

- Dans l'évaluation des risques relative au BPA publiée en **janvier 2007**, l'EFSA a établi une dose journalière acceptable (DJA) de 0,05 milligramme/kg de poids corporel (p.c.) pour le BPA.
- En **septembre 2010** suite à une demande du Danemark : un nouvel avis est émis par les membres du CEF de l'EFSA : aucune nouvelle preuve pour reconsidérer l'avis de 2007.
- Vote de la **Directive 2011/8/CE** en ce qui concerne la restriction de l'utilisation du bisphénol A dans les biberons en plastique pour nourrisson.
- **Novembre 2011**, le groupe scientifique CEF a publié une déclaration ayant pour objet les rapports sur le BPA publiés par l'Agence française de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) en septembre 2011. Dans sa déclaration, le groupe CEF a globalement considéré que les informations contenues dans le rapport de l'Anses et relatives aux effets du BPA sur la santé ne justifiaient pas une modification de l'opinion exprimée par le groupe scientifique dans ses avis précédents sur la sécurité du BPA publié en 2010. À la suite d'un échange d'information avec l'Anses, le groupe a expliqué que le travail de l'Anses s'était limité à une identification du danger tandis que l'EFSA avait pour sa part réalisé une **évaluation complète des risques** associés au BPA (pour la première fois en 2006 et reconfirmée en 2008 et 2010).
- Cependant, à la suite d'un examen préliminaire de nouvelles publications scientifiques, le groupe CEF a confirmé, comme il l'avait fait dans son avis de 2010, que des **incertitudes** subsistaient quant à la pertinence éventuelle pour la santé humaine de certains effets associés au BPA à faibles doses observés chez des rongeurs. Le groupe a aussi déclaré qu'il réexaminerait son avis après avoir évalué de nouvelles études et lorsque de nouvelles données provenant d'études en cours aux États-Unis sur le BPA à **faibles doses** seraient rendues disponibles.

Conclusions

Les risques émergents demandent une approche de précaution: *“lack of scientific certainty should not be used as a reason to delay appropriate action”* (Rio Declaration on Environment and Development, 1992). Les buts de l'approche de précaution sont de construire la confiance du public dans le processus décisionnel et faire accepter le résultat de ce processus. Par conséquent, un double processus d'apprentissage est nécessaire, il faut:

- Prendre en compte les multiples acteurs socio-économiques
- Avoir les ressources pour comprendre et accepter la décision finale et ses conséquences possibles
- Construire un référentiel de sécurité (Brunet, 2007)

Pour le BPA, une décision politique a été prise sans tenir compte du débat socio-technique (Callon, 1986)

- Décision pas contestée par les industriels...
- Les controverses scientifiques ont été portées au public, une fois... la décision prise
- Nouvel avis de l'Anses et demande d'interdiction du bisphénol A dans tous les contenants alimentaires: les agences nationales, les nouveaux lanceurs d'alerte ?